



Genève, le 8 juin 2018
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Votation cantonale du 10 juin 2018: rejet du recours contre la brochure de votation

Le Conseil d'Etat a pris acte de la décision d'hier de la Chambre constitutionnelle, qui rejette le recours contre la [votation du 10 juin](#) sur la Caisse de prévoyance des fonctionnaires de police et des établissements pénitentiaires.

Au vu de cette décision, les opérations électorales suivent leur cours selon l'échéancier prévu et la population pourra se prononcer sur cet enjeu. Il ne sera pas fait d'autres commentaires sur le sujet.